476-8219

ATTESTATION D'AMENAGEMENT
D'UN VÉHICULE EMPLOYÉ AU TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES

N° **VDL 089 04 - 06 C**

(arrêté ministériel du 2 juillet 1982 modifié relatif au transport en commun de personnes)

L'aménagement du véhicule décrit ci-après autorise le transport en commun de personnes dans les conditions suivantes :

Genre :	TCP	Carrosserie :	CAR
Marque :	BOVA	Type :	LD130 360PE A1

N° d'identification du véhicule : **XMGDE40PSOHO12945**

NOMBRE MAXIMAL DE VOYAGEURS

(y compris le personnel du véhicule)

CONFIGURATIONS ASSISES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	A	B	C	D	E	F	G	H
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur	1	1			1	1		
Assis (hors strapontins)	63				63			
Strapontin								
Nombre maximal de handicapés en fauteuil roulant								
Accompagnateur(s) obligatoire(s)								
Debout					(a)	(a)	(a)	(a)
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	65				65			

(a) En application de l'article 75, un arrêté préfectoral fixe, pour les autocars, éventuellement les conditions de transport d'enfants debout dans ce véhicule et doit être présenté avec le présent document.

CONFIGURATIONS COUCHÉES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	I	J	K	L	M	N	O	P
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur								
Couchés								
Assis								
Accompagnateur obligatoire couché								
ε assis								
Autres personnes adultes(sauf convoyeur)couchées								
assises								
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées								

Sous les réserves générales de l'arrêté ministériel susvisé et les conditions particulières suivantes :

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Le véhicule doit être équipé d'extincteur(s) conforme(s) aux dispositions de l'article 64 de l'arrêté ministériel susvisé
Les véhicules non affectés à un service urbain doivent être équipés d'une boite de premiers secours et d'une lampe autonome
Vitesse maximale 100Km/h sur autoroute
Véhicule muni d'un ralentisseur en application de l'article 37

Fait à GOUSSAINVILLE 03/04/2006

Le constructeur VDL BOVA France
5 rue du Pont de la Brèche
ZAE Les Grandes Vignes BP 211
95192 GOUSSAINVILLE

Signature Accréditée

VDL BOVA
VDL BOVA France sarl
5 rue du Pont de la Brèche
Boite Postale 211
Z.A.E. "Les Grandes Vignes"
F-95192 GOUSSAINVILLE CEDEX
Tél. +33 (0)1.34.38.89.40
Fax +33 (0)1.34.38.89.41

Arrêté n° 2005-1434 du 18/11/2005 - modifiant l'arrêté du 02/07/1982